



Extrait du memoire de Plouider

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article131>

Adrien BOSSEUR

- mémoires
- Adrien BOSSEUR
-



Date de mise en ligne : vendredi 25 novembre 2011

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

Adrien BOSSEUR

Plouidérois, photographe, poète, chansonnier....



Adrien BOSSEUR est né le 1er septembre 1896 au bourg du Drennec, fils de Jean-Marie BOSSEUR et Marie Josèphe BERDER, qui se sont mariés le 15 novembre 1894 au Drennec. Il est fils du chef de gare du Drennec qui est nommé ensuite à Plouider. Ses parents construisent une maison à la gare de Plouider, de l'autre côté de la voie. Il passe sa jeunesse dans ce quartier de la gare.

Lorsqu'éclate la Première Guerre Mondiale, il est soldat au 48ème Régiment d'Infanterie, 2ème Compagnie. Il est mobilisé en mars 1915 et part au front en août 1915. Il est grièvement blessé le 4 mai 1917 devant le Mont Cornillet (dans la Marne) et commence alors pour lui le parcours d'un blessé de guerre. Son camarade Goulven Bodennec de Lestourduff a été tué ce même jour dans le même combat.

Le diagnostic de l'ambulance de Bouy qui le prend en charge est le suivant : « plaie borgne par balle avec lésion de la paroi crânienne dans la région temporale droite avec projectiles inclus. Petite lésion osseuse au-dessus de l'arcade zygomatique (à radiographier), plaie au poignet droit, gouttière radiale ».

- **Le 6 mai 1917**, intervention chirurgicale : « extraction sous l'écran radioscopique d'un projectile dans les parties molles. La dure-mère est lésée, ablation des esquilles issues de la matière cérébrale ». Il est dirigé le 23 mai sur l'hôpital militaire de Dijon où le diagnostic est le suivant : « longue incision suppurant abondamment, horizontale, parallèle et au-dessus de l'arcade zygomatique droite. A son centre, la sonde cannelée s'enfonce dans la

profondeur et sent un séquestre qui ne paraît pas encore mobile. Bégaiement ». Le 30 juin, nouvelle intervention : « essai de curetage d'une fistule, on sent le séquestre, mais il ne paraît pas encore mobile ».

- **Le 25 mai 1917**, la médaille militaire lui est conférée : « Très bon soldat, brave et dévoué. Grièvement blessé en se portant à l'assaut des tranchées allemandes, le 4 mai 1917 ». Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme. « Le soldat Bosseur Adrien Jean Marie de la 2ème Compagnie, recrutement de Brest, numéro de matricule au recrutement 1634, classe 1916, a été blessé le quatre mai 1917, devant le Mont Cornillet, au cours des opérations militaires et par conséquent en service commandé » (compte rendu du commandant de sa compagnie).
- **Le 15 juillet 1917**, il arrive à l'hôpital n° 87, installé à l'abbaye de Citeaux, dans la Côte d'Or. Le diagnostic constate : « plaie en voie de cicatrisation. Fistule. Lésions osseuses. Limitation du mouvement maxillaire. Bégaiement ». Les interventions chirurgicales se succèdent les 19 juillet, 18 août, 30 août et 15 septembre : « extraction de séquestres ».
Les moines trappistes de l'abbaye bénédictine (fondée par Saint Bernard de Clairvaux et les Cisterciens en 1115, près de Dijon) avaient converti, malgré la règle très stricte de Saint-Benoît, une partie de leur monastère en hôpital de guerre. Adrien Bosseur y fut soigné du 15 juillet au 6 octobre 1917 et il y rencontra la jeune Suzanne PETITJEAN qui vivait dans un village voisin, à Auvillers-sur-Saône, et qui venait, avec sa soeur et ses amies, apporter soin et réconfort aux blessés de guerre de l'hôpital. Ils poursuivirent leur relation par correspondance après le départ d'Adrien.
- **Le 6 octobre 1917**, il est à l'hôpital principal de la Marine à Brest où le médecin chargé des services de Psychiatrie procède à un examen détaillé des séquelles nerveuses : « bégaiement, tics, émotivité, cauchemars ». Son diagnostic de sortie en février 1918 signale : « plaie de la fosse temporale droite avec lésion de la paroi crânienne, arthrite temporale, maxillaire guérison ».
- **Le 21 février 1918**, il se retrouve à l'Hôpital central d'observation du Grand Palais à Paris pour la rééducation de la parole. Il en sort le 4 juillet 1918.
- **Le 26 juillet 1918**, il passe au Centre spécial de Réforme et est classé dans le service auxiliaire. Le 14 septembre 1918, le Centre Neurologique de Rennes le classe inapte à la Zone des combats.
- **Enfin le 24 octobre 1918**, la Commission de Réforme de Guingamp le classe « inapte définitif ».

Il épousa le 5 juin 1919 à Paris la Bourguignonne d'Auvillers-sur-Saône (en Côte-d'Or), Suzanne Marie Marguerite PETITJEAN, à la mairie du VIIème arrondissement et à l'église du Gros Caillou, rue Saint-Dominique. Une tante d'origine bretonne qui était employée comme bonne chez l'Amiral Colson parla à son employeur de son neveu qui cherchait du travail et vivait dans un petit appartement à Paris avec une femme enceinte. L'Amiral le fit venir à Bezons en Seine-et-Oise et lui proposa un emploi dans un atelier qu'il venait de créer pour la fabrication de joints avec l'amiante : le « Joint Français ».

Le jeune Adrien Bosseur commença dans les bureaux, puis il franchit les échelons dans l'entreprise qui prenait de plus en plus d'ampleur. Il s'est occupé par la suite de l'installation de la filiale du « Joint Français » à Saint-Brieuc.





Il a pris sa retraite à 67 ans et est revenu à Plouider où il est décédé le 17 juillet 1985 à Plouider. Il y est inhumé avec son épouse.

► **Sources :**

. témoignages de la famille et registres d'état civil

. Yves Bossard, "*Plouider - Mémoire des victimes des guerres du XXème siècle*", Lesneven, 2004